INDICATEUR 9 Document 9.4 · Diversité et non-discrimination

CHR Talent

PLAN

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2026 – 2027

Maintenir et développer les compétences de l'équipe pédagogique, administrative et de direction

Indicateur / document	IND 9 – Doc. 9.4	**Base légale**	Art. L. 6321-1 C. trav. ; art. L. 6231-2 C. trav.
Mission réglementaire	Mission 9 – Diversité, égalité des chances et lutte contre les discriminations (L. 6231-2, 9°) – et indicateurs 3, 6 et 7	**Diffusion**	Équipe CHR Talent ; Conseil de perfectionnement
Rédaction	Margaux Bozburun, responsable pédagogique	**Validation**	Arash Mortazavi, directeur

L'objectif de ce plan est de maintenir et de développer les compétences de l'équipe pédagogique, administrative et de direction afin d'assurer la qualité des prestations de CHR Talent, y compris en matière d'égalité des chances, de diversité et de lutte contre les discriminations.

ACTIONS INDIVIDUELLES

Collaborateur	Fonction	Besoin identifié	Action	Échéance
Margaux Bozburun	Responsable pédagogique, formatrice ARH et REM	Actualisation des exigences Qualiopi et CFA	Participation à un webinaire ou une formation Qualité / Qualiopi	2026
Arash Mortazavi	Référent handicap	Renforcement des connaissances relatives à l'accompagnement du handicap	Formation Référent handicap ou webinaire AGEFIPH / RHF	2026
Bigot Marseille	Formateur NTC	Développement des méthodes d'évaluation et d'animation	Webinaire ou formation pédagogique	2026-2027
Marc Duarte	Formateur MEM et CV	Pratiques pédagogiques et outils numériques	Formation pédagogie active ou digital learning	2026-2027

Collaborateur	Fonction	Besoin identifié	Action	Échéance
Arash Mortazavi	Directeur	Veille réglementaire CFA et formation professionnelle	Réunions d'information ou webinaires spécialisés	2026-2027

ACTION COLLECTIVE « DIVERSITÉ, ÉGALITÉ DES CHANCES ET NON-DISCRIMINATION »

Public	Toute l'équipe : direction, responsable pédagogique, référent handicap, formateurs référents, chargés d'admission et de placement, communication
Objectifs	Connaître le cadre légal (art. L. 1132-1, L. 1142-2-1, L. 1153-1 du Code du travail ; art. 225-1 du Code pénal) ; repérer les stéréotypes et les biais dans l'orientation, le recrutement, l'évaluation et la mise en relation avec les entreprises ; savoir accueillir et traiter un signalement ; promouvoir la mixité et la diversité dans la communication et la pédagogie
Contenu	Les 25 critères de discrimination ; égalité femmes-hommes et mixité des métiers ; harcèlement sexuel et agissements sexistes ; handicap et compensation ; recrutement et entretien sans discrimination ; communication inclusive ; procédures de signalement CHR Talent (Doc. 7.1 et 9.2)
Modalités	Séquence de 3 heures en classe virtuelle animée par la responsable pédagogique à partir du kit Doc. 7.2 et du module Doc. 7.4, complétée par un webinaire du Défenseur des droits ou de l'AGEFIPH
Pilote	Arash Mortazavi, directeur
Échéance	Année de formation 2026-2027, puis chaque année pour les nouveaux arrivants
Évaluation	Quiz avant / après (Doc. 8.3) et bilan présenté au Conseil de perfectionnement

MODALITÉS DE SUIVI

- Réunions pédagogiques ;
- Entretiens professionnels ;
- Conseil de perfectionnement ;
- Veille pédagogique, réglementaire et sectorielle.

Le plan est mis à jour chaque année.